

(degré de contrôle élevé/niveau de partenariat faible), tandis que l'ACDI et la partie égyptienne n'exerçaient pas le contrôle et sont restées distantes l'une de l'autre (degré de contrôle faible/niveau de partenariat faible).

Notons qu'on n'a pas fait le même reproche à l'*Egyptian Electrical Authority Project* où les gestionnaires égyptiens, qui se sont sentis associés aux travaux dès le début, ont déclaré que cette collaboration presque immédiate avec l'ACDI et l'AEC avait été la clé de la réussite de leur projet.

L'isolement

L'établissement de relations extra-professionnelles a été décrit aussi bien par les Canadiens que par les Égyptiens comme un élément absolument essentiel à la réussite des projets, et pourtant, les interactions entre Canadiens et Égyptiens à l'extérieur du travail sont restées minimales. Le niveau des interactions a varié selon le projet et l'endroit, mais les Canadiens ont généralement été perçus par les Égyptiens comme distants, et bon nombre de Canadiens ont reconnu que le caractère limité de leur participation à la société égyptienne les a empêché de mieux connaître l'Égypte et sa culture. Le fait d'habiter El Maadi, une banlieue

du Caire où vivent la majorité des expatriés, n'a sûrement pas favorisé les contacts entre Canadiens et Égyptiens. Il est clair que les Canadiens et les Égyptiens doivent faire de plus grands efforts pour se rencontrer en dehors du travail. Si ces contacts ne se font pas, un climat d'incompréhension et de méfiance a tendance à s'installer de part et d'autre, ce qui compromet la réussite des projets en général, et la transmission des compétences et des connaissances en particulier.

L'efficacité des conseillers techniques canadiens

L'efficacité des conseillers a été évaluée selon une échelle de 1 à 10 (1 = très inefficace, 10 = très efficace), et chaque conseiller a été évalué par au moins 6 gestionnaires de l'ACDI et du Gouvernement égyptien. L'analyse des résultats obtenus pour les 39 conseillers canadiens dont l'efficacité en Égypte a été évaluée aussi bien par les gestionnaires de l'ACDI que par leurs collègues et leurs surveillants égyptiens permet de les regrouper en trois catégories.

Groupe n° 1 (30 %) : conseillers très efficaces

Ces Canadiens ont obtenu des cotes de 8 à 10 (de tous les évaluateurs) en ce qui concerne